



Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Aux représentant-e-s des médias

Genève, le 19 juin 2012

Communiqué de presse

Le projet de constitution adopté le 31 mai 2012 par l'Assemblée constituante genevoise comportait trois variantes, dans l'attente des résultats du scrutin cantonal du 17 juin 2012 à propos de la Petite enfance (variantes en cas de double refus, d'acceptation de l'initiative ou d'acceptation du contreprojet).

Suite aux résultats du scrutin du 17 juin dernier, la commission de rédaction a intégré la variante prévue en cas d'acceptation du contreprojet. Dans sa séance du 18 juin, le Bureau de l'Assemblée constituante a validé la teneur définitive du projet, conformément à ce qui avait été voté lors de la session plénière du 7 mai dernier.

L'accueil préscolaire et parascolaire fait ainsi l'objet d'une section (art. 200 à 204). Dans sa version finale, le projet de constitution compte 237 articles.

Ce projet sera remis par l'Assemblée constituante au Conseil d'Etat lors d'une cérémonie qui aura lieu mardi 26 juin à 15 heures, à la salle des Fiefs de l'Hôtel de Ville.

<u>Contacts :</u>	Thomas Büchi, coprésident,	079 213 54 67
	Marguerite Contat Hickel, coprésidente	079 275 04 78
	Céline Roy, coprésidente	076 360 90 39
	Christiane Perregaux, coprésidente	077 472 31 57
	Fabienne Bouvier, chargée de la communication	022 546 87 12